



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOGELHEIM DE LA SEANCE DU 7 JUILLET 2026

Le sept juillet deux mille vingt-six, sous la présidence de Jacky SITTLER, Maire, ouverture de la séance à vingt heures.

Présents : Roger GROSHAENY, Corinne BIRGAENTZLE et Pascal FAHRER, Adjoints,
Damien LAURENT, Philippe RAFFAINER, Florence WATTEL, Sandrine JECKER, Virginie LIGIBELL,
Julien PERRIN, Jean-Michel RIESS, Evelyne EISENMANN, Sophie KAMMERER, Jean-François
HAMANN, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Anne BRENDDEL-KIESELE

Procurations : Anne BRENDDEL-KIESELE à Corinne BIRGAENTZLE

Secrétaire de séance : Roger GROSHAENY Adjoint au Maire

Date de convocation : 29/06/2026

Élus en exercice	15
Présents	14
Excusés	1
Procurations	1

Le quorum étant atteint, M. le Maire énumère les points à l'ordre du jour.

ORDRE DE JOUR

1	Approbation du procès-verbal de la séance du 5 juin 2026
2	Désignation d'un secrétaire de séance
3	Informations des décisions prises par délégation
4	Mise à jour du plan communal de sauvegarde
5	Compte-rendu de réunion - Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach – Conseil communautaire du 29 juin et conférence des Maires du 17 juin - Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'III - Comité Syndical du 2 juillet - Rendez-vous entre l'Inspectrice de l'Éducation Nationale et les Maires du RPI - Conseils d'école des 16 et 30 juin 2026 - Brigade Verte, Comité syndical du 9 juin et bilan d'activité
6	Rapport de Commission Communale Calendrier des commissions
7	Informations Fréquentation de la cantine
8	Divers - Grands anniversaires - Stationnement angle Grand Rue et rue d'Appenwihr - Date du prochain conseil municipal

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 5 juin 2026

Le Conseil municipal approuve le procès-verbal de la dernière séance à l'unanimité des membres présents.

2 - Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner M. Roger GROSHAENY pour remplir cette fonction.

3 - Information des décisions prises par délégation

- Arrêté n°28 portant autorisation d'occuper la voie communale pendant les travaux de construction aux abords du 5 rue des Remparts
- Arrêté n° 30 portant autorisation du domaine public à l'occasion de l'Apéro Géant organisé le 4 juillet 2026 par l'épicerie bar « S'Dorf Gschaft »
- Arrêté n° 32 prescrivant le déneigement et l'enlèvement du verglas sur les trottoirs et devant les propriétés riveraines de la voie publique
- Arrêté n° 33 prescrivant l'entretien des trottoirs, l'égagage des plantations le long de la voie publique
- Signature du devis permettant la pose de panneaux photovoltaïques sur le hangar rue de Dinsheim

4 - Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde (PCS) contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises associées. Il est d'intérêt général et d'utilité publique de le mettre en œuvre car ce document constitue un relais entre les politiques locales de prévention des risques et celles de la gestion des situations de crise à l'échelle communale. Lorsque le PCS n'est pas obligatoire, il est élaboré à l'initiative du Maire. Le PCS organise, sous l'autorité du maire, la préparation et la réponse au profit de la population lors des situations de crise. Il prévoit en particulier :

- Le regroupement de l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population ;
- Les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes (au regard des risques connus),
- L'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité,
- Le recensement des moyens disponibles
- et la définition de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Afin d'être efficace, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement le PCS. Une présentation du document est effectuée au conseil municipal.

Le conseil municipal va prendre connaissance du plan présenté. L'approbation sera faite lors de la prochaine séance.

5 - Compte-rendu de réunion

• *Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach – Conseil communautaire du 29 juin*

M. le Maire informe des points à l'ordre du jour. Après avoir procédé à l'élection des représentants de la communauté de communes dans des instances extérieures, la composition des commissions thématiques a été abordée ainsi que le pacte de gouvernance. Un point sur les finances a suivi : affectation du résultat 2025, décisions modificatives, comptes financiers uniques, admission en non-valeur. Il a ensuite été question des attributions d'aides : fonds de concours de Roggenhouse, aide à la rénovation, à l'amélioration de l'habitat.... Le rapport annuel 2025 du PETR a également été présenté. Différents points ont fait l'objet d'un examen et notamment : la sollicitation du fonds vert, l'avis sur l'usage futur des terrains accueillant le projet de la société ERCOLE, la convention de soutien à la promotion économique locale, la modification du PLU de Namsheim, et l'approbation d'un avenant au marché déchetteries. La réunion s'est terminée sur le point sur le personnel permettant la création de 2 postes et le tableau des emplois et des effectifs.

• *Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach – Conférence des Maires du 17 juin*

M. le Maire informe que cette réunion avait vocation à présenter le projet du technocentre qui sera construit sur le site de l'ancienne centrale de Fessenheim. L'entreprise en charge du projet a expliqué le fonctionnement du technocentre et les impératifs calendaires liés à sa mise en place. Deux chantiers sont en cours : la modification du PLU pour y faire figurer ce projet et le déboisement du site.

- **Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'III, Conseil syndical du 2 juillet**

M. Roger GROSHAENY, Adjoint au Maire rend compte des points à l'ordre du jour. Il informe que cette réunion avait vocation à dresser le rapport annuel 2025 et le bilan technique 2025 pour la partie adduction eau potable ainsi que pour la partie assainissement. Les deux volets ont également été abordés pour faire le point sur les chantiers en cours. Côté administration, finances et personnel, la réunion a permis de faire le point sur la reprise des résultats d'Ensisheim, Meyenheim et Munwiller, de créer un emploi temporaire, de mettre en place une convention pour un groupement de commande, d'évoquer le forfait mobilité durable et de présenter l'avenant à la convention de partenariat « préservation de la ressource en eau ».

Le rapport d'activité et le rapport technique ont été présentés au conseil municipal qui approuve les documents présentés.

- **Rendez-vous entre l'Inspectrice de l'Éducation Nationale et les Maires du RPI, le 12 juin**

Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale a sollicité un rendez-vous avec les 3 maires du RPI. Lors de ce rendez-vous ont pu être abordées différentes problématiques et notamment la présence d'une classe isolée au sein du RPI. En effet, la classe de Mme GRINGER est la seule monoclasse de la circonscription d'Andolsheim. En vue de la sécurisation de cette situation, il convient d'étudier la faisabilité de déplacer cette classe sur l'une des deux autres écoles. M. HEBERT, chargé de la prévention et de la sécurité au sein de l'inspection académique du Haut-Rhin est venu à Logelheim pour étudier la faisabilité de l'opération dans les locaux de Logelheim. Une réflexion doit désormais être menée pour répondre à cette problématique à moyen terme.

- **Conseils d'école des 16 et 30 juin 2026**

M. Pascal FAHRER informe des points à l'ordre du jour du conseil d'école du 16 juin. Tout d'abord, un point sur les effectifs de la rentrée prochaine a été fait. Les effectifs prévisionnels s'élèvent à 102 élèves répartis en 5 classes (2 en maternelle et 3 en élémentaire). Après avoir dressé le bilan du projet d'école et des actions menées durant l'année scolaire 2025-2026, Mme la Directrice a informé du bilan de l'année scolaire. Il a ensuite été question de la cotisation de rentrée et des fournitures scolaires dont la cotisation augmentera de 2 €. Un point a également été fait sur les travaux réalisés aux écoles d'Appenwihr et de Hettenschlag. Avant de laisser la parole à l'association des parents d'élèves du RPI LogelAppenSchlag, Mme la Directrice a informé de la procédure de vote pour les élections au conseil d'école ainsi que l'inscription au transport Fluo Grand Est. Les points divers ont permis d'information sur le don d'un banc de l'amitié par le Kiwanis Colmar Hohlandsbourg. Ce banc, tourné vers l'inclusion des enfants isolés, vise à encourager l'entraide et renforcer le sentiment d'appartenance. La réunion s'est terminée par les remerciements aux enseignants, aux personnels, à la cantine garderie, aux mairies ainsi qu'aux parents impliqués dans la vie scolaire.

La réunion du 30 juin avait vocation à faire le point sur l'audit réalisé au cours de l'année et à fixer le projet pédagogique pour les années à venir. M. le Maire indique que le RPI est très bien placé en termes d'enseignement et du niveau des élèves. L'ensemble des personnes concernées ont été remerciées.

- **Brigade Verte, Comité Syndical du 9 juin 2026**

M. Jean-Michel RIESS, Conseiller Municipal informe des points à l'ordre du jour. Après l'annonce du résultat des élections des collèges des représentants des communes au bureau, il a été procédé à l'élection du Président et des Vice-Présidents du Syndicat. Il a ensuite été question des indemnités de fonction du président et des vice-Présidents puis le comité syndical a désigné des membres siégeant au sein du comité social territorial. Des représentants ont été désignés dans différentes instances et le bilan d'activité 2025 a été dressé. Avant de conclure avec les points financiers et de personnel, la convention de reconduction sur la mission de surveillance du Lac du Ballon a été présentée. L'assemblée a également été informée de l'adhésion de la commune d'Epfig au Syndicat.

6 - Rapport de Commission Communale

Le calendrier des commissions communales sera établi à la rentrée.

7 - Information

➤ Fréquentation de la Cantine / Garderie

M. Pascal FAHRER, Adjoint, fait part de l'effectif moyen au cours :

du mois de juin 2026	18 jours de classe	
	Nombre total d'enfants	Moyenne
Étude du matin 7h30 – 8h00	174	9.7
Cantine 11h30 – 13h30	742	41.2
Étude du soir 16h00 – 18h30	244	14.4

du mois de juillet 2026	2 jours de classe	
	Nombre total d'enfants	Moyenne
Étude du matin 7h30 – 8h00	11	5.5
Cantine 11h30 – 13h30	46	23
Étude du soir 16h00 – 18h30	17	8.5

Concernant la fréquentation annuelle, 78 % représente les enfants de Logelheim, 10 % d'Appenwihr et 12 % de Hettenschlag. La garderie du matin est entièrement fréquentée par les enfants de Logelheim. L'étude du soir recense 72 % d'enfants de Logelheim, 11 % d'Appenwihr et 16 % de Hettenschlag. Concernant la cantine, 61 % des enfants sont issus de Logelheim, 20 % d'Appenwihr et 19 % de Hettenschlag.

8 - Divers

➤ Grands anniversaires

La commune honorera :

- M. Jacques OLRÉ, qui fêtera ses 80 ans le 17 juillet,
- M. et Mme Jean-Paul GROSHAENY qui fêteront leurs nocces d'or le 24 juillet,
- Mme Marie Marthe RUDLOFT qui fêtera ses 85 ans le 28 juillet.

➤ Stationnement

M. le Maire informe qu'une étude est en cours concernant le stationnement dans le village. Il indique que plusieurs points sont particulièrement dangereux et notamment le virage aux abords de l'épicerie bar. Afin d'avancer sur ce dossier, M. le Maire indique qu'il préconise de supprimer les places de parking situées autour du bar (Grand Rue et rue d'Appenwihr) et de ne laisser, rue d'Appenwihr qu'une seule place pour les livraisons. Cette démarche permettrait de sécuriser ce virage en permettant aux piétons de circuler sur le trottoir. Les clients de l'épicerie bar pourront stationner sur le parking communal situé en face de la piste de quilles. Le conseil municipal est favorable à cette proposition. Une réunion d'information des riverains sera organisée en mairie courant du mois de juillet pour une mise en place fin août de ce nouveau fonctionnement.

➤ Date du prochain conseil municipal

Le prochain conseil municipal se réunira le 8 septembre à 20 heures, salle du conseil municipal.

M. le Maire clôt la séance à 22h30.

Le secrétaire de séance,
Roger GROSHAENY



Le Maire,
Jacky SITTLER

